

COMITE SYNDICAL DU MARDI 27 JUN 2023

Le mardi 27 juin deux mille vingt trois à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale**.
Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

| FORMATION GENERALE | | |
|-----------------------|-------------------------|---------|
| Nombre de membres | | |
| Inscrits | Présents et représentés | Votants |
| 105 | 43+20 | 63 |
| Quorum | | 53 |
| Total des voix (P +R) | | 99 |
| Majorité absolue | | 50 |

ETAIENT PRESENTS :

32 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

| | |
|------|--|
| Mme | Marie-Laurence ANZALONE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence |
| M | Guy ALBRAND, délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance |
| Mmes | Marylène BONFILLON, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence |
| M | Catherine BOUSSAC, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence |
| MM. | Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse |
| | Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence |
| | Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse |
| Mme | Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance |
| MM. | Julien DE BENITO, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon |
| | Rémi COSTORIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance |
| | Serge CURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence |
| | Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence |
| | Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon |
| | Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence |
| | Alain GOUIRAND, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon |
| Mme | Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse |
| | René JAUFFRET, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération |
| | Gérard JUSTINESY, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse |
| Mme | Dominique LIBES, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon |
| MM. | Gilles MEGIS, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération |
| | Jean-Michel MAGNAN, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech |
| | Jacques NATTA, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon |
| | Christian ONTIVEROS, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence |
| | Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération |
| | Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence |
| Mme | Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon |
| | François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure |
| | Didier SEBBAH, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse |
| Mme | Mireille SUEUR, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse |
| | Jean-Michel TRON, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon |
| | Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance |
| | Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence |

1 représentante de la Région disposant de 5 voix :

Mme | Bénédicte MARTIN

3 représentants du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant chacun de 5 voix :

Mme | Hélène GENTE-CEAGLIO
MM. | Didier REAULT
| Jacky GERARD

2 représentantes du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence disposant de 9 voix :

Mmes Elisabeth JACQUES
Marion MAGNAN

5 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

MM. Vincent DAVAL, délégué de Mallemort représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
Mmes Isabelle LABROT, déléguée d'Avignon, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
Marie-Christine LAZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
M Jean-Marc LUNEL, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants

ETAIENT REPRESENTES :1 représentant de la Région disposant de 5 voix :

M Jean-Pierre SERRUS, par Bénédicte MARTIN

1 représentant du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant de 5 voix :

M Yves VIDAL, par Hélène GENTE-CEAGLIO

1 représentant du Conseil Départemental de Vaucluse disposant de 5 voix :

Mme Noëlle TRINQUIER, par Jacky GERARD

13 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

MM. Jean-Christophe DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence par Guy ALBRAND
Claude CHEILAN, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par Réne JAUFFRET
Jean-Louis BROCHIER, délégué de Gap Tallard Durance à Rémi COSTORIER
David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Serge CURNIER
Christian CHIAPPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST
Gérard DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Roland CARLIER
Christian MOUNIER délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Yves WIGT
Mme Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Gilles MEGIS
M Sylvie BELMONTE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Gérard Paul
Mme Philippe IZOARD, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance par Pierre-Yves VADOT
Mme Natacha ESMIEU, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Elisabeth CLAUZIER
MM. Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par Jacques NATTA
Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, par Isabelle PORTEFAIX

4 représentants du collège communal disposant d'une voix :

M Philippe BATOUX, délégué de Mérindol par Mireille SUEUR
Bruno MALGAT, délégué de Mison par Jean-Marc LUNEL
Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon par Lucien GALLAND
Rémi ODDOU, délégué de Lettret par Vincent DAVAL

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

REÇU EN PREFECTURE

le 04/07/2023

Application agréée E-legalite.com

MM. Roland GIRAUD, commune de Villeneuve
Joël BONNAFOUX, Président de la Communauté de Communes Serre-Ponçon
Mmes Frédérique COUTAZ, SMAVD
Frédérique BLASCO, SMAVD
MM. Christian DODDOLI, SMAVD
Julien GOBERT, SMAVD
Bertrand JACOPIN, SMAVD
Philippe PICON, SMAVD
Mme Valérie ROUX, service Métropole Aix Marseille Provence
MM Eric DALLE, service Métropole Aix Marseille Provence
Olivier NALBONE, service Région Provence Alpes Côte d'Azur
Gilles BRIERE, service Conseil Départemental de Vaucluse

99_DE-084-2584.023.04-2023.0627-DELIB2023_3

on Vard Avance



Délibération N°2023-38
Formation Générale

**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU MARDI 27 JUIN 2023**

*Compte rendu des décisions du Président
prises sur délégation du Comité*

Le Comité Syndical a délégué au Président la possibilité de solliciter directement les financements auprès des partenaires publics et de signer certains marchés et avenants comme le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales. Voici le compte rendu des décisions prises dans ce cadre :

Décision n° 2023-12 : Marché « Travaux d'extension du bâtiment administratif du SMAVD à Mallemort Lot n°5 : Menuiseries intérieures, parquets et faux plafonds » - Modification du marché N°3 - ISOLBAT
D'approuver la modification du marché n°3 « Travaux d'extension du bâtiment administratif du SMAVD, lot n°5 : Menuiseries intérieures, parquets et faux plafonds » concernant des prestations supplémentaires non prévues au marché initial, ainsi que les montants s'y rapportant, approuver l'augmentation financière du marché à hauteur de 7 389,80 € HT, soit une plus-value de 4,34% par rapport au montant initial du marché, approuver le montant définitif du marché, après modification à 177 302,57 € HT, toutes tranches comprises.

Décision n° 2023-13 : Commande pour l'acquisition et l'installation d'un radeau végétalisé et de BioHut sur une ancienne gravière de basse Durance.

De signer la commande « Acquisition et installation de radeaux végétalisés et de BioHut sur une gravière de basse Durance » avec l'entreprise ECOCEAN, sis 1342 avenue de Toulouse – 34070 Montpellier, en vue de son exécution, pour un montant total de 43 990,00 € HT.

Décision n° 2023-14 : Demande de subvention relative à l'amélioration de la connaissance hydrologique du bassin versant durancien : mise en place et suivi de capteurs de hauteur d'eau sur les affluents duranciens auprès de l'Agence de l'Eau et de la Région Paca.

De solliciter une demande de financement au titre de l'amélioration de la connaissance hydrologique du bassin versant durancien : mise en place et suivi de capteurs de hauteur d'eau sur les affluents duranciens auprès de l'Agence de l'Eau et de la Région Paca à hauteur de 30 000.00 € HT, selon le plan de financement suivant :

| | |
|--|-------------|
| <u>Montant Total HT des prestations</u> | 30 000.00 € |
| <u>Agence de l'Eau (taux 50%)</u> | 15 000.00 € |
| <u>Région Paca (taux 30%)</u> | 9 000.00 € |
| <u>Autofinancement SMAVD (taux 20%)</u> | 6 000.00 € |

Décision n° 2023-15 : Modification n°1 du marché « Travaux de déboisement, abattage d'arbres et débroussaillage préalables aux travaux sur les digues en Basse Durance - Lot n°3 : Digue Palière d'Avignon » groupement SARL ENVIRONNEMENT BOIS ENERGIE – TERRAMAX

D'approuver la modification du marché n°1 « Travaux de déboisement, abattage d'arbres et débroussaillage préalables aux travaux sur les digues en Basse Durance - Lot n°3 : Digue Palière d'Avignon » concernant l'approbation d'un prix nouveau,

D'approuver l'augmentation financière du marché à hauteur de 1 250,00 € HT, soit un plus-value de 1 250,00 € HT par rapport au montant initial du marché,
D'approuver le montant définitif du marché, après modification à 37 983,00 € HT, toutes tranches comprises.

Décision n° 2023-16 : Modification n°1 du marché : « Aménagement d'un itinéraire modes doux en bord de Durance – Tronçon 3 Phase 2 : Sénas, Lot n°1 : Terrassement, VRD, signalisation, barrières sélectives » groupement d'entreprises MIDI TRAVAUX – ROUX TP

D'approuver la modification n°1 du marché «Travaux d'aménagement d'un itinéraire modes doux en bord de Durance – Tronçon 3 Phase 2 : Sénas, Lot n°1 : Terrassement, VRD, signalisation, barrières sélectives» relative à la prolongation des délais d'exécution pour une durée de 5 semaines ;

Décision n° 2023-17 : Attribution du marché : « Aménagement et valorisation des bords de Durance sur la Commune de Tallard »

De signer le marché « Aménagement et valorisation des bords de Durance sur la commune de Tallard », en vue de son exécution, pour ce qui concerne le :

Lot n°1 : Terrassement – VRD – conception et réalisation d'un bâtiment d'accueil, avec le groupement d'entreprises SAS ABRACHY / SARL EVR, sis 9 avenue de Provence, 05130 TALLARD ;

Lot n°2 : Equipements – Aménagement paysagers, avec l'entreprise LA COMPAGNIE DES FORESTERS, sise 33 avenue Jean Monnet, 13410 LAMBESC

Décision n° 2023-18 : Attribution du marché : « Accord cadre à bons de commande Investigations et missions géotechniques, études de stabilité de digues, et essais de laboratoire »

De signer le marché « Accord cadre à bons de commande Investigations et missions géotechniques, études de stabilité de digues, et essais de laboratoire » avec l'entreprise ABO ERG GEOTECHNIQUES, sise 243 avenue de Bruxelles, ZI Jean Monnet, 83500 LA SEYNE SUR MER, pour une durée d'un an reconductible tacitement trois fois par période d'un an pour une durée maximale de 4 ans à compter sa notification.

Décision n° 2023-19 : Commande pour la réalisation d'inventaires naturalistes en vue de travaux de recharge sédimentaire dans le lit mineur de la Durance sur le secteur Mallemort – Mérindol

De signer la commande « Réalisation d'inventaires naturalistes en vue de travaux de recharge sédimentaire dans le lit mineur de la Durance sur le secteur Mallemort – Mérindol » avec le bureau d'études NATURALIA ENVIRONNEMENT, sis 60 Rue Jean Dausset à Avignon, en vue de son exécution, pour un montant total de 16 350,00 € HT.

Décision n° 2023-20 : Attribution du marché : « Restructuration de la digue des carriers sur la commune de Mallemort »

De signer le marché « Restructuration de la digue des carriers sur la commune de Mallemort », avec le groupement d'entreprise SPIE BATIGNOLLES VALERIAN / ATP ENVIRONNEMENT, sis 84275 Vedène, en vue de son exécution.

Décision n° 2023-21 : Attribution du marché « Construction et cession du modèle hydraulique de l'Eze sous Télémac 2D »

De signer le marché « Construction et cession du modèle hydraulique de l'Eze sous Télémac 2 D » avec le bureau d'études ARTELIA, sis 16 rue Simone Veil – 93400 St Ouen sur Seine, en vue de son exécution, pour un montant total de 79 550,00 € HT, toutes tranches comprises.

Décision n° 2023-22 : Demande de subvention relative à l'autorisation du système d'endiguement de Lauris sans travaux auprès du Département de Vaucluse

De solliciter une demande de financement au titre de l'autorisation du système d'endiguement de Lauris sans travaux auprès du Département de Vaucluse à hauteur de 60 000.00 € HT, selon le plan de financement suivant :

| | |
|---|-------------|
| <u>Montant Total HT des prestations</u> | 60 000.00 € |
| <u>Département de Vaucluse (taux 30%)</u> | 18 000.00 € |
| <u>Autofinancement CALMV (taux 70%)</u> | 42 000.00 € |

Décision n° 2023-23 : Demande de subvention concernant les études complètes système d'endiguement Bonpas Le Rhône rive gauche auprès du Département des Bouches du Rhône.
De solliciter une demande de financement au titre des études complémentaires relatives au système d'endiguement Bonpas Le Rhône rive gauche auprès du Département des Bouches du Rhône à hauteur de 100 000.00 € HT, selon le plan de financement suivant :

| | |
|--|--------------|
| <u>Montant Total HT des prestations</u> | 100 000.00 € |
| <u>Département des Bouches du Rhône (taux 20%)</u> | 20 000.00 € |
| <u>Autofinancement TPA (taux 80%)</u> | 80 000.00 € |

Décision n° 2023-24 : Demande de subvention relative au lancement de l'étude Ressources stratégiques Basse Durance auprès de l'Agence de l'Eau et de la Région Paca.

De solliciter une demande de financement au titre au lancement de l'étude Ressources stratégiques Basse Durance auprès de la Région Paca pour un montant de 365 640 TTC, selon le plan de financement suivant :

| | |
|--|--------------|
| <u>Montant Total TTC des prestations</u> | 365 640.00 € |
| <u>Agence de l'eau RM&C (taux 70%)</u> | 255 948.00 € |
| <u>Région Paca (taux 10%)</u> | 36 564.00 € |
| <u>Autofinancement (taux 20%)</u> | 73 128.00 € |

Décision n° 2023-25 : Demande de subvention relative à l'aménagement d'un itinéraire modes doux en bord de Durance « La Durance à vélo » - Tronçon 5 : Meyrargues – St Estève-Janson auprès du Département des Bouches du Rhône.

De solliciter une demande de financement au titre de l'aménagement d'un itinéraire modes doux en bord de Durance « La Durance à vélo » - Tronçon 5 : Meyrargues – St Estève-Janson auprès du Département des Bouches du Rhône à hauteur de 494 800 HT, selon le plan de financement suivant :

| | |
|--|--------------|
| <u>Montant Total HT des prestations</u> | 494 800.00 € |
| <u>Département des Bouches du Rhône (taux 70%)</u> | 346 360.00 € |
| <u>Autofinancement SMAVD et communes (taux 30%)</u> | 148 440.00 € |

Décision n° 2023-26 : Attribution du marché «Autorisation des systèmes d'endiguement en basse Durance » De signer le marché :

- **Lot n° 1** : Système d'endiguement du Marderic à Villelaure, sans travaux, avec le bureau d'études ANTEA GROUP, sis 400 Avenue du Passe-Temps, Parc Napollon à Aubagne (13676), en vue de son exécution, pour un montant total de 148 650,00 € HT. (Toutes tranches comprises).
- **Lot n° 2** : Système d'endiguement de Lauris, sans travaux, avec le groupement GEOLPLUS ENVIRONNEMENT – ABO ERG GEOTECHNIQUE, sis Le Château, à Gardouch (31290), en vue de son exécution, pour un montant total de 59 823,00 € HT. (Toutes tranches comprises).
- **Lot n° 3** : Système d'endiguement de Caumont sur Durance, avec travaux, avec le groupement CEREG INGENIERIE – SAGE INGENIERIE, sis 399 Rue Georges Seguy, à Montpellier (34080), en vue de son exécution, pour un montant total de 113 822,50 € HT. (Toutes tranches comprises).
- **Lot n° 4** : Système d'endiguement de Bonpas-le Rhône, rive gauche, avec travaux, avec le groupement CEREG INGENIERIE – SAGE INGENIERIE, sis 399 Rue Georges Seguy, à Montpellier (34080), en vue de son exécution, pour un montant total de 106 250,00 € HT. (Toutes tranches comprises).

Décision n° 2023-27 : Attribution du marché : « Aménagement et valorisation des bords de Durance sur la Commune de Tallard - Conception et réalisation d'un parcours vtt »

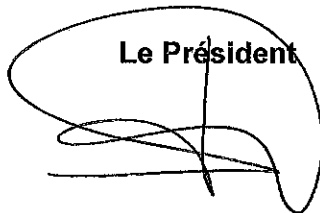
De signer le marché « Aménagement et valorisation des bords de Durance sur la commune de Tallard - Conception et réalisation d'un parcours vtt », avec l'entreprise VELOSOLUTIONS FRANCE, sise 26 rue Jules Verne, 69800 ST-PRIEST, en vue de son exécution.

**Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

**-PREND ACTE du compte-rendu des décisions du Président prises sur délégation du
Comité Syndical.**

CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 4/07/23

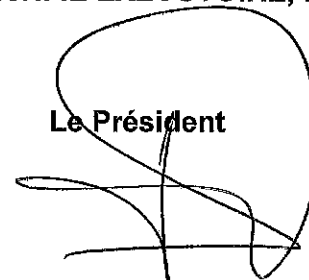
Le Président



Yves WIGT



Le Président



Yves WIGT